

COMMUNE DE CAZAUBON
BARBOTAN LES THERMES

MINI CAR RENAULT
7721 MV 32

(Effectif maximum 9 personnes : 8 + le chauffeur)

Demande de mise à disposition

DEMANDEUR :

Raison sociale :

NOM : Prénom :

Adresse : Tél. :

DATE de mise à disposition :

Le :

Conducteur : Tél.
(Facultatif)

MOTIF DE LA DEMANDE :

.....

Le demandeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement d'utilisation du CAR RENAULT

Date de la demande,

le demandeur,

Avis de la commune,

Favorable

Défavorable

Le Maire,

UTILISATION DU MINI CAR RENAULT

REGLEMENT :

Le responsable de la demande s'engage à :

1. Utiliser ce véhicule conformément au règlement du code de la route et seulement pour du transport de personnes
2. Constater que le conducteur désigné est bien en mesure de conduire ce véhicule (permis depuis plus de 3 ans, état de santé, etc.)
3. Vérifier que le classeur contenant tous les documents (carte grise, assurance, etc.) soit bien dans le véhicule lors de son utilisation
4. Ne pas utiliser ce véhicule s'il constate une anomalie qui pourrait avoir des suites dangereuses
5. Vérifier tous les éléments pour le bon fonctionnement du véhicule (huile, freins, pneus, etc.) et localiser le nécessaire au remplacement d'une roue (roue de secours, cric, gilet fluo, triangle etc.)
6. Laisser le véhicule avec le plein de Gasoil et en état de propreté extérieur et intérieur
7. Signaler dans la rubrique observations les éventuels problèmes rencontrés lors de l'utilisation
8. Ne pas utiliser ce moyen de transport à des fins personnelles
9. Vérifier que le conducteur a bien complété le constat amiable lors d'un accrochage ou d'un accident